



*« Maintenant, je me retourne et je considère le passé,  
ces dix dernières années, en France.  
Je pense au bien et au mal, aux gains et aux pertes.  
Cela est comme un rêve.*

*La montagne au mois d'août, le son du torrent dans la vallée,  
à minuit il entre par la fenêtre ouverte,  
il pénètre par la baie vide et solitaire »*

*Maître Deshimaru*

Certains bouddhistes prétendent que le karma se poursuit après la mort. Il n'en est pas ainsi. Le karma non-manifesté ne continue pas après la mort. Il n'imprègne pas le monde de la mort. Lorsque nous mourons, le karma non-manifesté s'achève. Lorsque l'arbre tombe, son ombre disparaît.

Il existe un autre problème bouddhiste plus philosophique selon lequel la doctrine du karma non-manifesté serait en contradiction avec celle de l'impermanence.

La doctrine de l'impermanence expose que tous les phénomènes sont illusoires et éphémères, évanescents et dépourvu de réalité. Les aspects véritables et réels de toutes les existences s'avèrent changeants.

Passé, présent et avenir coexistent dans l'instant présent.

L'instant ne pouvant être saisi, comment le karma non-manifesté peut-il être réel ?

Aussi semble-t-il y avoir une contradiction entre la réalité du karma non-manifesté et la doctrine de l'impermanence des phénomènes – de l'évanescence des instants successifs.

Mais qu'est-ce que la réalité ? Dans le bouddhisme, il s'agit de l'existence de chaque être considéré individuellement. Pas seulement leur existence positive mais aussi l'état négatif de non-existence.

Ainsi n'y a-t-il pas de différence entre les deux doctrines.

Il n'y a pas de contradiction entre la réalité du karma non-manifesté et celle de l'impermanence, la réalité de l'évanescence de chaque instant.

Autre problème : la relation entre karma et samsara.

Ils ne sont pas identiques mais différents.

C'est pourquoi le Bouddha a nié le samsara : l'écho du karma non-manifesté ne peut décider de l'après-mort ni la déterminer.

La présence du subconscient découverte par la psychologie moderne est identique à la doctrine du karma. Mais cette dernière la dépasse.

Le karma de surface manifesté par le corps devient une habitude – comme un écho ou une vibration – et de la sorte il influence nos actions intérieures menant la création de bon karma à cesser : ainsi intervient le karma non-manifesté du corps.

Il en va de même pour le karma de la bouche ou de la parole.

Créez de mauvaises paroles, exprimez-vous négativement et, lorsque vous voudrez tenir un discours positif, les paroles négatives que vous aurez prononcées seront encore là, cachées inconsciemment par le pouvoir du karma. Au moment de la mort, le karma non-manifesté prend fin.

A la question posée : « comment pouvons-nous couper la racine du karma non-manifesté ? » je répondrais qu'on y parvient en mourant.

C'est la meilleure méthode.

Une autre méthode consiste à pratiquer zazen...

*Maître Taisen Deshimaru  
Zen et karma (extrait)*